

subvention, mais qui compenserait le chômage saisonnier que leur impose les mesures de conservation.

Ma troisième proposition serait d'examiner la possibilité de rétablir une réserve de pêcheurs dans le cadre de la Marine royale du Canada, ou quelque autre genre de formation de réserve qui aurait de l'attrait pour les pêcheurs.

Enfin, la quatrième proposition que je formulerais, serait d'étudier la possibilité de donner aux jeunes gens des chantiers forestiers l'occasion d'effectuer des périodes de service militaire. Ce service non seulement leur serait utile dans l'exercice de leur métier, mais il permettrait d'instruire les hommes dont auront besoin les réserves, si on les constitue. Car il n'y aurait guère de temps pour les former si nous devons faire face à une nouvelle guerre. Nous en aurions, cependant, un besoin urgent, afin de renforcer nos armées de l'active. Je propose qu'on leur donne l'occasion de recevoir une formation de ce genre, sans toutefois trop leur souligner la nécessité de faire partie des unités de réserve.

Si j'ai présenté ces propositions, c'est qu'à mon avis la situation peut empirer et devenir extrêmement grave. Je me préoccupe du sort des jeunes Canadiens qui peuvent se trouver sans emploi. J'estime que le problème à résoudre, celui du chômage, se place au-dessus des partis politiques.

M. Erhart Regier (Burnaby-Coquitlam): Monsieur l'Orateur, je suis très heureux que nous ayons eu l'occasion de discuter à fond le problème du chômage. D'abord, parce que la discussion a été fructueuse et qu'elle a permis d'étaler au grand jour, pour ainsi dire, les intentions du Gouvernement en matière de chômage au cas où une crise de chômage surgirait au Canada. Comme bon nombre d'entre nous le soupçonnaient depuis bien des années, le Gouvernement n'a aucun plan. On a toujours assuré à la population qu'une fois le moment venu d'agir elle ne serait pas déçue, si elle faisait confiance au parti libéral. Il me semble qu'on a très bien démontré, depuis deux jours, qu'en ce qui a trait au chômage pour 1954, le parti libéral désappointera tout autant la population qu'en 1929 et 1930.

Une déclaration du député de Vancouver-Sud (M. Philpott) m'a vivement intéressé. Il a dit que le régime libéral possédait un programme au sujet des Canadiens sans travail ou peu avantagés. Je ne suis pas parfaitement sûr de ce qu'il a dit, mais je sais qu'il a affirmé que ses réalisations étaient les meilleures au monde.

Des voix: Bravo!

[M. Pearkes.]

M. Regier: On peut certes mettre en doute une telle affirmation. A mon avis, nous avons commencé à appliquer très lentement ce que nous ont enseigné les pays de l'Europe septentrionale en ce qui a trait au chômage et à la sécurité sociale. De fait, je me demande si nos réalisations sont beaucoup plus brillantes que celles de notre bon voisin du sud. J'ai lieu de croire que si on comparait les deux, les nôtres laisseraient beaucoup à désirer.

M. Philpott: Le député permet-il une question?

M. Regier: Oui, certainement!

M. Philpott: L'honorable député n'ignore certes pas que nos voisins du Sud ne bénéficient pas des allocations familiales ni de la sécurité de la vieillesse sans évaluation des ressources.

M. Regier: Si le représentant de Vancouver-Sud veut bien se renseigner sur les montants versés aux vieillards d'outre-frontière, il constatera qu'ils sont bien supérieurs aux nôtres et qu'ils sont accordés à un âge moins avancé. En outre, je ne suis pas sûr qu'il soit bien judicieux de supprimer l'évaluation des ressources quand il s'agit d'aider ceux qui ont besoin d'aide. Je reconnais que c'est peut-être un bon principe que de supprimer l'évaluation des ressources, mais non pas quand il s'agit d'aider ceux qui ont besoin d'aide.

On a aussi déclaré que l'orateur était tout à fait disposé à permettre au Gouvernement d'attendre d'obtenir les faits. Je me rappelle avoir entendu plusieurs fois, quand j'étais jeune homme, un premier ministre du Canada parler à la radio; il se préoccupait beaucoup de la question de l'embauchage. Il disait toujours que la prospérité était proche. Je me demandais dans quelle ronde il nous conduisait et de quelle sorte d'approche il s'agissait.

Lorsque j'entends répéter que tout sera parfait quand viendront les chauds rayons du soleil, je me demande comment cela garnira la table des Canadiens. Je représente une circonscription qui est particulièrement vulnérable au chômage. De chaque côté s'élèvent les deux grandes villes industrielles de la Colombie-Britannique et, chaque fois que ces industries doivent fermer leurs portes, les gens qui habitent les municipalités de ma circonscription s'en ressentent immédiatement. Je formule tout particulièrement à ce moment l'espoir que si nous devons connaître une autre période de chômage, on viendra davantage en aide à ceux qui ont la charge d'administrer les municipalités. Lorsque 90 p. 100 des gens d'une municipalité sont des salariés, et que ces gens viennent à chômer et ne